



La Direction de l'Aumônerie Militaire Catholique, Diocèse aux Armées Françaises recrute un/une intendant(e)

Lieu : Paris Montparnasse

CV et lettre de motivation sont à envoyer à l'adresse nmeric.econome@orange.fr

Description du poste :

Chargé des missions d'intendance de la Direction de l'Aumônerie Militaire Catholique et de l'Évêché aux Armées, cette personne accompagnera de manière privilégiée les besoins de l'Évêque aux Armées. S'appuyant sur un sens pratique avéré, elle assurera le suivi et la coordination de l'entretien des locaux (suivi des immeubles, du matériel, des besoins informatiques) et leur attribution, le suivi des fournitures et consommables et organisera les repas officiels à la demande de l'Évêque aux Armées. Poste à pourvoir au plus tôt. Niveau Bac. Temps plein. Disponibilité soir et we. Logement de service.

Principales missions :

Gestion de l'infrastructure des sites, accueil des personnes, organisation de réceptions et d'événements, gestion de l'occupation des locaux, suivi des matériels informatiques, suivi du parc automobile, suivi du courrier, achats, gestion des stocks divers.

Compétences requises :

Connaissance des outils bureautiques de base et des outils informatiques, rigueur et organisation, discrétion, confidentialité et ponctualité, capacité à rendre compte.

Qualités requises :

Courtois et aimable, polyvalence et adaptabilité, patience et diplomatie, sens du service

Contrat :

Statut d'aumônier militaire catholique. La rémunération dépendra des éléments propres à la composition de la solde du personnel militaire. Les aumôniers sont des militaires sous contrat (le premier contrat est de 3 ans), qui sont tenus aux droits et devoirs de la condition militaire. Il faut : avoir préférentiellement moins de 50 ans et de toute façon moins de 60 ans, être de nationalité française, avoir un casier judiciaire vierge et n'être pas l'objet d'une enquête, être apte médicalement (pas de maladie chronique) et si possible sportif, être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme d'état supérieur, au cours du premier contrat, valider la formation militaire initiale des aumôniers, ainsi que le Diplôme d'Université (DU) de formation civile et civique.